

# CHARTRE DE VIE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est un lieu de vie en collectivité.

C'est pour toi l'occasion :

- d'apprendre à vivre ensemble
- de découvrir de nouvelles saveurs

C'est aussi pour toi, avant ou après le repas de :

- Discuter avec tes copains
- De jouer avec eux



**Pour que cela se passe le mieux possible, il y a quelques règles de base qui doivent être respectées par tous :**

## ARTICLE 1

Avant d'entrer dans le restaurant scolaire :

- J'ai le droit de consulter le menu.
- J'ai le droit de me ranger avec qui j'ai envie.

**MAIS**

- Je dois aller aux toilettes et me laver les mains.
- Je dois m'installer dans le calme dans la salle du restaurant scolaire, respecter les adultes et mes camarades.

## ARTICLE 2

Pendant le repas :

- J'ai le droit de parler avec mes camarades dans le calme.
- J'ai le droit de manger à mon rythme.
- J'ai le droit d'être resservi s'il en reste suffisamment.
- J'ai le droit de me faire respecter par les adultes.

**MAIS**

- Je dois respecter les adultes.
- Je dois prendre en compte ce que l'on me dit et respecter les décisions des animatrices.
- Je ne dois ni jouer ni gaspiller la nourriture et je goûte à tout !

## ARTICLE 3

### A la fin du repas

➤ Je sors tranquillement sans bousculer mes camarades

ET

➤ J'ai le droit d'aller jouer dans la cour.

## ARTICLE 4

### Je respecte les autres et avant tout je me respecte.

Les manquements suivants amèneront des remarques de la part des animatrices :

- manquement au respect d'autrui
- manquement au respect du matériel
- manquement au respect de la nourriture
- gros mots
- manquement au respect du personnel.

Sans effet, des sanctions plus sévères seront appliquées :

➤ 1<sup>er</sup> avertissement : courrier adressé aux parents par lettre recommandée avec accusé de réception.

➤ Exclusion temporaire de 1 à 4 jours.

➤ Exclusion définitive du restaurant scolaire.

## ARTICLE 5

Je m'engage à respecter la Charte de vie au restaurant scolaire.

Nom prénom et classe